

2^e cycle - Maîtrise professionnelle (sans mémoire), Diplôme d'études supérieures spécialisées (DESS), Microprogramme et Programme court

- Une **année universitaire** est composée de trois trimestres.
- Pour ces programmes, les **frais de scolarité** (103,92 \$/crédit) et les **frais forfaitaires*** sont calculés en fonction du nombre réel de crédits auquel la personne est inscrite. Le tableau ci-dessous est calculé en raison de 15 crédits par trimestre.
- La composition des Microprogrammes et des Programmes courts est de 9 crédits chacun. Pour cette raison, ils ne sont pas inclus dans le tableau ci-dessous.
- Les **droits de scolarité** ne peuvent pas être payés avant l'envoi des factures électroniques trimestrielles. Ces dernières sont acheminées quatre semaines après le début de chaque trimestre.
- Certaines personnes peuvent être exemptées de l'**assurance santé étranger**. Dans ces cas, une copie de la lettre d'admissibilité ainsi que de la carte de la Régie de l'assurance maladie du Québec (RAMQ) doivent être fournies.

	Étudiantes étrangères et étudiants étrangers	Étudiantes françaises et étudiants français ou belges francophones	Étudiantes canadiennes et étudiants canadiens non-résidents du Québec	Étudiantes québécoises et étudiants québécois
Frais de scolarité	1 558,80 \$	1 558,80 \$	1 558,80 \$	1 558,80 \$
Frais forfaitaires*	10 556,40 \$		4 933,95 \$	
Frais généraux	71,80 \$	71,80 \$	71,80 \$	71,80 \$
Frais de services aux étudiants	71,80 \$	71,80 \$	71,80 \$	71,80 \$
Fédération étudiante	10,00 \$	10,00 \$	10,00 \$	10,00 \$
Association étudiante (montant maximal)	20,00 \$	20,00 \$	20,00 \$	20,00 \$
Frais assurance santé étranger	300,00 \$	300,00 \$		
Total pour un trimestre	12 588,80 \$	2 032,40 \$	6 666,35 \$	1 732,40 \$
Total annuel	37 766,40 \$	6 097,20 \$	19 999,05 \$	5 197,20 \$

* Pour les étudiantes étrangères et étudiants étrangers, les frais forfaitaires sont de 703,76 \$/crédit et, pour les étudiantes canadiennes et étudiants canadiens non-résidents du Québec, ils sont de 328,93 \$/crédit.

Information supplémentaire

- **Frais d'associations étudiantes :**

Eau Terre Environnement	Energie Matériaux	Télécommunications	Armand-Frappier Santé Biotechnologie	Urbanisation Culture Société
15,00 \$	20,00 \$	10,00 \$	8,00 \$	10,00 \$

- **Autres frais à considérer - Alliance pour la santé étudiante au Québec (ASEQ)**

o Les assurances complémentaires ASEQ sont ajoutées automatiquement à votre facture. Vous pouvez vous retirer de ces assurances (volet santé ou dentaire) pendant la période prévue à cet effet. Dans ce cas, le remboursement des frais d'assurances est effectué par l'ASEQ et non par l'INRS.

Automne 2026	Santé	65,83 \$	Hiver 2027	Santé	65,83 \$	Été 2027	Santé	65,83 \$
	Dentaire	71,74 \$		Dentaire	71,74 \$		Dentaire	71,74 \$
	Total	137,57 \$		Total	137,57 \$		Total	137,57 \$

- **Tous ces montants peuvent être modifiés en tout temps et sans préavis. Notez que ces montants sont révisés le 1^{er} septembre de chaque année.**

2e cycle - Maîtrise recherche (avec mémoire)

- Une **année universitaire** est composée de trois trimestres.
- Les **frais de scolarité** (103,92 \$/crédit) et les **frais forfaitaires*** sont facturés sur les trois premiers trimestres à la maîtrise (15 crédits par trimestre). À compter du 4^e trimestre, ces frais sont remplacés par des frais d'inscription de 430,76 \$.
- Les **droits de scolarité** ne peuvent pas être payés avant l'envoi des factures électroniques trimestrielles. Ces dernières sont acheminées quatre semaines après le début de chaque trimestre.
- Il est possible de bénéficier d'une bourse qui couvre le paiement des **frais forfaitaires**.
- Certaines personnes peuvent être exemptées de l'**assurance santé étranger**. Dans ces cas, une copie de la lettre d'admissibilité ainsi que de la carte de la Régie de l'assurance maladie du Québec (RAMQ) doivent être fournies.

	Étudiantes étrangères et étudiants étrangers		Étudiantes françaises et étudiants français ou belges francophones		Étudiantes canadiennes et étudiants canadiens non-résidents du Québec		Étudiantes québécoises et étudiants québécois	
	Du 1 ^{er} au 3 ^e trimestre	A partir du 4 ^e trimestre	Du 1 ^{er} au 3 ^e trimestre	A partir du 4 ^e trimestre	Du 1 ^{er} au 3 ^e trimestre	A partir du 4 ^e trimestre	Du 1 ^{er} au 3 ^e trimestre	A partir du 4 ^e trimestre
Frais de scolarité	1 558,80 \$		1 558,80 \$		1 558,80 \$		1 558,80 \$	
Frais forfaitaires*	9 115,50 \$				3 306,45 \$			
Frais d'inscription		430,76 \$		430,76 \$		430,76 \$		430,76 \$
Frais généraux	71,80 \$	71,80 \$	71,80 \$	71,80 \$	71,80 \$	71,80 \$	71,80 \$	71,80 \$
Frais de services aux étudiants	71,80 \$	71,80 \$	71,80 \$	71,80 \$	71,80 \$	71,80 \$	71,80 \$	71,80 \$
Fédération étudiante	10,00 \$	10,00 \$	10,00 \$	10,00 \$	10,00 \$	10,00 \$	10,00 \$	10,00 \$
Association étudiante (montant maximal)	20,00 \$	20,00 \$	20,00 \$	20,00 \$	20,00 \$	20,00 \$	20,00 \$	20,00 \$
Frais assurance santé étranger	300,00 \$	300,00 \$	300,00 \$	300,00 \$				
Total pour un trimestre	11 147,90 \$	904,36 \$	2 032,40 \$	904,36 \$	5 038,85 \$	604,36 \$	1 732,40 \$	604,36 \$
Total annuel	33 443,70 \$	2 713,08 \$	6 097,20 \$	2 713,08 \$	15 116,55 \$	1 813,08 \$	5 197,20 \$	1 813,08 \$

* Pour les étudiantes étrangères et étudiants étrangers, les frais forfaitaires sont de 607,70 \$/crédit et, pour les étudiantes canadiennes et étudiants canadiens non-résidents du Québec, ils sont de 220,43 \$/crédit.

Information supplémentaire

- **Frais d'associations étudiantes :**

Eau Terre Environnement	Energie Matériaux	Télécommunications	Armand-Frappier Santé Biotechnologie	Urbanisation Culture Société
15,00 \$	20,00 \$	10,00 \$	8,00 \$	10,00 \$

- **Autres frais à considérer - Alliance pour la santé étudiante au Québec (ASEQ)**

Les assurances complémentaires ASEQ sont ajoutées automatiquement à votre facture. Vous pouvez vous retirer de ces assurances (volet santé ou dentaire) pendant la période prévue à cet effet. Dans ce cas, le remboursement des frais d'assurances est effectué par l'ASEQ et non par l'INRS.

Automne 2026	Santé	65,83 \$
	Dentaire	71,74 \$
	Total	137,57 \$

Hiver 2027	Santé	65,83 \$
	Dentaire	71,74 \$
	Total	137,57 \$

Été 2027	Santé	65,83 \$
	Dentaire	71,74 \$
	Total	137,57 \$

- **Tous ces montants peuvent être modifiés en tout temps et sans préavis. Notez que ces montants sont révisés le 1^{er} septembre de chaque année.**

3e cycle – Doctorat

- Une **année universitaire** est composée de trois trimestres.
- Les **frais de scolarité** (103,92 \$/crédit) et les **frais forfaitaires*** sont facturés sur les six premiers trimestres au doctorat (15 crédits par trimestre). À compter du 7^e trimestre, ces frais sont remplacés par des frais d'inscription de 430,76 \$.
- Les **droits de scolarité** ne peuvent pas être payés avant l'envoi des factures électroniques trimestrielles. Ces dernières sont acheminées quatre semaines après le début de chaque trimestre.
- Ces personnes bénéficient d'une bourse qui couvre le paiement des **frais forfaitaires**.
- Certaines personnes peuvent être exemptées de l'**assurance santé étranger**. Dans ces cas, une copie de la lettre d'admissibilité ainsi que de la carte de la Régie de l'assurance maladie du Québec (RAMQ) doivent être fournies.

	Étudiantes étrangères et étudiants étrangers		Étudiantes françaises et étudiants français ou belges francophones		Étudiantes canadiennes et étudiants canadiens non-résidents du Québec		Étudiantes québécoises et étudiants québécois	
	Du 1 ^{er} au 6 ^e trimestre	À partir du 7 ^e trimestre	Du 1 ^{er} au 6 ^e trimestre	À partir du 7 ^e trimestre	Du 1 ^{er} au 6 ^e trimestre	À partir du 7 ^e trimestre	Du 1 ^{er} au 6 ^e trimestre	À partir du 7 ^e trimestre
Frais de scolarité	1558,80 \$		1558,80 \$		1558,80 \$		1558,80 \$	
Frais forfaitaires*	8 022,60 \$							
Frais d'inscription		430,76 \$		430,76 \$		430,76 \$		430,76 \$
Frais généraux	71,80 \$	71,80 \$	71,80 \$	71,80 \$	71,80 \$	71,80 \$	71,80 \$	71,80 \$
Frais de services aux étudiants	71,80 \$	71,80 \$	71,80 \$	71,80 \$	71,80 \$	71,80 \$	71,80 \$	71,80 \$
Fédération étudiante	10,00 \$	10,00 \$	10,00 \$	10,00 \$	10,00 \$	10,00 \$	10,00 \$	10,00 \$
Association étudiante (montant maximal)	20,00 \$	20,00 \$	20,00 \$	20,00 \$	20,00 \$	20,00 \$	20,00 \$	20,00 \$
Frais assurance santé étranger	300,00 \$	300,00 \$	300,00 \$	300,00 \$				
Total pour un trimestre	10 055,00 \$	904,36 \$	2 032,40 \$	904,36 \$	1 732,40 \$	604,36 \$	1 732,40 \$	604,36 \$
Total annuel	30 165,00 \$	2 713,08 \$	6 097,20 \$	2 713,08 \$	5 197,20 \$	1 813,08 \$	5 197,20 \$	1 813,08 \$

* Pour les étudiantes étrangères et étudiants étrangers, les frais forfaitaires sont de 534,84 \$/crédit.

Information supplémentaire

- **Frais d'associations étudiantes :**

Eau Terre Environnement	Energie Matériaux	Télécommunications	Armand-Frappier Santé Biotechnologie	Urbanisation Culture Société
15,00 \$	20,00 \$	10,00 \$	8,00 \$	10,00 \$

- **Autres frais à considérer - Alliance pour la santé étudiante au Québec (ASEQ)**

Les assurances complémentaires ASEQ sont ajoutées automatiquement à votre facture. Vous pouvez vous retirer de ces assurances (volet santé ou dentaire) pendant la période prévue à cet effet. Dans ce cas, le remboursement des frais d'assurances est effectué par l'ASEQ et non par l'INRS.

Automne 2026	Santé	65,83 \$
	Dentaire	71,74 \$
	Total	137,57 \$

Hiver 2027	Santé	65,83 \$
	Dentaire	71,74 \$
	Total	137,57 \$

Été 2027	Santé	65,83 \$
	Dentaire	71,74 \$
	Total	137,57 \$

- **Tous ces montants peuvent être modifiés en tout temps et sans préavis. Notez que ces montants sont révisés le 1^{er} septembre de chaque année.**